



"L'important n'est pas de convaincre mais de donner à réfléchir"

Chères Brulaisien(nes),

Elu maire le 23 mai dernier en plein contexte épidémiologique, il me revient l'honneur et le privilège d'introduire cette Gazette communale. Je tiens tout d'abord à adresser plusieurs remerciements :

- A vous, citoyen(nes)s de Les Brulais, de vous être mobilisé(e)s en nombre le 15 mars dernier avec près de 76% de participation quand la moyenne départementale plafonnait à 45%.
- A vous encore pour avoir accordé la majorité absolue à la liste « Le devoir d'agir », à laquelle j'appartiens.
- Aux élu(e)s municipaux qui m'ont accordé leur confiance en m'élisant maire de la commune.
- A nos prédécesseurs pour leur bilan honorable et notamment l'excellente marge de manœuvre financière qu'ils laissent derrière eux.
- A nos secrétaires et nos bénévoles déjà mis à pied d'œuvre pour aider les élus en charge de la rédaction de cette Gazette.

44 ans, agriculteur, être maire ne sonnait pas du tout comme une évidence quant on sait la disponibilité et l'engagement que requiert la fonction, à fortiori dans des petites communes comme la nôtre. Mais, l'opportunité s'offrant à moi, c'est avec plaisir, humilité, confiance et détermination que j'œuvrerai durant ces 6 prochaines années pour l'intérêt collectif.

En place depuis un mois, je me réjouis d'être particulièrement aidé par une équipe d'élu(e)s motivés, en témoigne leurs participations respectives dans les différentes commissions. Au quotidien, je suis épaulé par 4 adjoints : Alain Lacorne (maire sortant et aujourd'hui (1^{er} adjoint), Chrystèle Brunard (2^{ème} adjointe), Olivier Leclerc (3^{ème} adjoint) et Yannick Rolland (4^{ème} adjoint). Je les remercie sincèrement d'avoir accepté ces responsabilités.

Mon engagement et celui des élu(es) ne s'arrêtent pas aux frontières de la commune. Nous avons déjà commencé à vous représenter au sein des différents EPCI (Communauté de Communes des Vallons de Haute Bretagne), associations et syndicats (Pays de Vallons de Vilaine, SIRS, SIGEP, Syndicats des Bruyères, SMICTOM, etc...) où des enjeux importants se débattent. Comptez sur nous pour porter haut et fort la voix de Les Brulais.

Les circonstances sanitaires ne nous ont pas permis de nous présenter à vous depuis les élections municipales. L'élection du 23 mai était certes ouverte au public mais en nombre limité et ne permettait ni photo de groupe, ni pot d'amitié.

Depuis, les résultats épidémiologiques se sont fort heureusement améliorés, mais le virus n'est toujours pas anéanti et la prudence doit rester de mise. Nous entrons à présent en phase 3 de déconfinement sans que nous ne sachions de quoi demain sera fait... Sous cette réserve, dans le but de nous présenter à vous et vous parler des projets en cours, nous espérons pouvoir vous convier à un pot d'amitié qui se tiendrait le samedi 19 septembre à 11h30 à la salle des fêtes. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous avertir.

Je reste entièrement disponible. N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat ouvert tous les jours sauf le mercredi.

Merci à toutes et tous pour votre confiance.

**Le maire,
Hugues RAFFEGEAU**

1. PARTICIPATION DES ELUS AUX COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Urbanisme et Environnement

Elle est chargée d'étudier ou de regarder les dossiers d'urbanisme (élaboration de la carte communale), de la réflexion et de la mise en place d'actions ayant un impact environnemental, en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Vice-président : 1^{er} adjoint

Membres : O. LECLERC, Y. ROLLAND, J-C ALLAIN, S. PHILIPPE et G. MARGUERITTE.

Commission des Finances

Elle est chargée de la programmation budgétaire, des finances et de leurs suivis.

Vice-président : 2^{ème} adjoint

Membres : A. LACORNE, C. BRUNARD, J-C ALLAIN, M-E FLAGEUL et G. MARGUERITTE.

Commission Bâtiments Publics - Patrimoine – Travaux - Illuminations

Elle s'occupe des questions relatives à l'entretien du patrimoine communal. Elle est chargée des travaux d'investissement, du suivi permanent de l'état des bâtiments communaux, des différents contrats de maintenance dans les locaux et de la mise en place des illuminations des fêtes de fin d'année.

Vice-président : 3^{ème} adjoint

Membres : A. LACORNE, C. BRUNARD, Y. ROLLAND, G. MARGUERITTE et A. FEVRIER.

Commission Voirie – Eclairage Public

Elle s'occupe des questions relatives à l'entretien des voies et des chemins communaux, du fauchage, de l'élagage, du curage et de l'arasement des fossés. Elle détermine les voies qui devront être modernisées. Elle est chargée du suivi de l'éclairage public.

Vice-président : 4^{ème} adjoint

Membres : A. LACORNE, O. LECLERC, S. PHILIPPE et G. MARGUERITTE.

Commission Eau et Assainissement

Elle est chargée des questions relatives à l'entretien des réseaux divers, celui des eaux pluviales et de l'assainissement collectif. Elle gère la station d'épuration en liaison avec l'agent technique.

Vice-président : pas encore désigné

Membres : O. LECLERC, Y. ROLLAND, J-C ALLAIN et G. MARGUERITTE.

Commission Affaires Scolaires, Petite enfance et activités jeunesse

Elle assure un contact permanent avec le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) et le Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire (SIRS). Elle est le correspondant privilégié des enseignants, de l'OGEC, de l'APEL et de CHORUS.

Vice-présidente : 2^{ème} adjoint

Membres : M. CORBLIN, M-E FLAGEUL, L. MITERNIQUE, S. PHILIPPE, J. LORANT et C. GROUX.

2. APPEL AUX VOLONTAIRES POUR LES COMMISSIONS ET LES COMITES CONSULTATIFS

Il est important pour notre commune que les habitants participent aux décisions et nous remercions les volontaires pour leur implication. Pour être membre de ces comités, contacter la mairie au 02.99.34.90.58.

Le Maire et l'équipe municipale font appel aux volontaires pour pourvoir les postes suivants :

Commission des impôts directs

Membres non élus : 5 postes

Comité Consultatif d'Actions Sociales (CCAS)

Ce comité est chargé de poursuivre les missions du CCAS, à savoir animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Vice-président : pas encore désigné

Membres élus : A. LACORNE, M-E FLAGEUL, L. MITERNIQUE, S. PHILIPPE et C. GROUX.

Membres non élus : 5 postes

Comité Consultatif Sécurité, Accessibilité et PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Ce comité est chargé du développement de la sécurité communale et de son patrimoine ainsi que des conditions d'accessibilité aux différents lieux de la commune. Il terminera également l'élaboration du PCS.

Vice-président : pas encore désigné

Membres élus : A. LACORNE, O. LECLERC, Y. ROLLAND et G. MARGUERITTE.

Membres non élus : 5 postes

Comité Consultatif Affaires Culturelles (Vie associative, manifestations festives et sports)

Ce comité est chargé notamment d'être en relation étroite avec les responsables des différentes associations.

S. PHILIPPE est volontaire pour accompagner le Maire dans ce comité. Elle sera la référente dans ces domaines.

Membres non élus : 4 postes

Comité Consultatif Communal Communication

Il est chargé de l'élaboration de tous les supports de communication.

Vice-présidente : 2^{ème} adjoint

Membre élu : A. LACORNE

*Membres non élus : E. LECLERC, J. LEVIEIL, Y. DEUTSCH, K. BERTHIER et I. GUIHARD METAYER
+ 3 postes*

Comité Consultatif Cimetière et Archives communales

Ce comité est chargé de la gestion du cimetière et des archives de la commune.

Membres non élus : 5 postes

3. LA COMMUNE SOUS VIDEO-PROTECTION

Le Conseil municipal a décidé de mettre en place un système de vidéo-protection sur plusieurs sites de la commune par délibération en date du 7 Octobre 2019. En effet, des dégradations ont été constatées au terrain de football ainsi qu'à la mairie. Pour éviter la répétition de réparations avec des coûts importants, le maire a décidé d'acquérir un système de vidéo-protection pour la mairie, l'atelier technique et le terrain de football. Un souhait similaire est envisagé pour le plateau multisports.

L'entreprise AIS Electronique est venue installer ce système le lundi 8 et le mardi 9 juin dernier. Après le retour du dossier de la préfecture et l'information faite aux habitants via cette gazette, les caméras seront branchées et permettront l'exploitation des images.



4. UNE ANTENNE 4 G PROCHAINEMENT SUR NOTRE COMMUNE

Les **antennes 4G** sont des **antennes relais** qui ont été créées pour permettre aux personnes d'avoir un accès de bonne qualité, sans coupure aux réseaux des opérateurs de téléphonie mobile. SFR, Bouygues Telecom, Orange et Free installent des antennes partout afin que leurs clients bénéficient d'un service optimal via leurs téléphones portables. En 2020, on compte environ **73 535 antennes 4G** soit **26 950** de plus que l'année précédente.

PLANIFICATION PREVISIBLE de notre opérateur ORANGE

Actuellement cet opérateur possède le plus vaste réseau en 4G pour **une couverture de la population à 99%**.

Déploiement; 2021 début de la construction de l'antenne. mai 2021 fin des travaux, mise en service mai 2022.

Un **pylône** de 36 mètres de hauteur sera installé à proximité du cimetière (parking). Toute **détection de brouillage** sera prise en compte par l'opérateur. Les conclusions de **l'évaluation sanitaire** officielle ne mettent pas en évidence d'effets sanitaires avérés.

Un **dossier d'information et de simulation** sera mis à disposition des habitants au plus tard 10 jours après sa communication au maire. L'Agence Nationale des Fréquences (ANRF) sera chargée du contrôle de l'exposition du public

5. ASSOCIATIONS

LE CLUB DE GYMNASTIQUE

La reprise des activités du club sont prévues le lundi 14/09/2020 en fonction de l'évolution sanitaire.

Une info sera diffusée dans Ouest France avant cette date.

Pour tout renseignement s'adresser à Yvette au 02.99.34.93.82

ATELIER PAPIER

Sous réserve de l'évolution sanitaire, l'atelier papier envisage une reprise de ses activités le mardi 22 septembre 2020 à 14h30 à la salle polyvalente, près de la mairie de Les Brulais.

Une info sera diffusée dans Ouest France avant cette date.

ATELIER MEMOIRE

Sous réserve de l'évolution sanitaire, l'atelier mémoire envisage une reprise de ses activités le vendredi 18 septembre 2020. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Une info sera diffusée dans Ouest France avant cette date.

6. INFOS PRATIQUES

LES MASQUES

Une distribution d'un masque par habitant aura lieu à la salle des fêtes le jeudi 25 juin de 10h à 12h pour les personnes de plus de 65 ans et le lundi 29 juin de 10h à 12h pour les autres habitants. L'employé communal sera chargé de cette mission avec l'aide de bénévoles.

TRANSPORT SCOLAIRE « BREIZH GO »

Les inscriptions doivent se faire avant le 15/07/2020. Au-delà de ce délai, une majoration de 30€ sera appliquée.

Site internet : breizhgo.bzh/transport-scolaires Tél : 02.99.300.300

OUVERTURE DECHETERIE VAL D'ANAST

Ouverture lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le vendredi est réservé aux entreprises de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le badge n'est pas nécessaire pour accéder au site jusqu'à la fin de l'année 2020.

Consignes à respecter : respect des mesures de distanciation, port du masque obligatoire et une personne par véhicule.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : le Maire

DIRECTEUR ADJOINT : *Chrystèle BRUNARD* (vice-présidente du 4C)

RESPONSABLES DES EDITIONS et de la PUBLICATION: *les membres du comité consultatif communal à la communication (4C)* :

Isabelle GUIHARD METAYER, Jeannine LEVIEIL, Yolande DEUTSCH, Karen BERTHIER, Eric LECLERC.